

Le 16 avril 2020, communiqué numéro 13

Reprise du Marché Hebdomadaire RESTREINT

Samedi 18 avril 2020

Le cahier des charges de la Préfecture impose par site :

- Présence maximale de 5 vendeurs alimentaires
- Présence maximale simultanée de 50 clients
- Espacement d'au moins 5 mètres entre les étals
- Mise en place de barriérage, pour empêcher l'accès direct des usagers à la marchandise

En conséquence de quoi vous trouverez notamment sur le marché

- 2 points de vente de 5 étals (1 du côté de La Poste, 1 en bas de la rue De Gaulle)
- Des Producteurs locaux de viande, de fromage
- 1 revendeur local de fruits et légumes
- 1 revendeur de graines et de plants

Il est évident que ce marché ne se déroule pas dans des conditions classiques dans tous les cas, merci de respecter scrupuleusement les gestes barrière, de respecter vendeurs et autres clients, soyez patients.

La Mairie se réserve le droit de revenir à l'annulation du marché si celui-ci ne se déroulait pas dans les meilleures conditions.

Pour toute demande d'information :

Un accueil Téléphonique est assuré sur les horaires habituels

du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

Samedi : fermeture

Coordonnées de l'accueil Mairie / Téléphone 04 76 11 12 50

pour toute urgence merci d'adresser mail à l'adresse : accueil@mairie-bourgdoisans.fr